



#01-08 décembre

**POUR NOS
DROITS
JE VOTE CGT.**

Profession de foi pour le Comité Social d'Administration Ministériel

LE COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION

Vous allez voter pour élire vos représentants syndicaux au **Comité Social d'Administration Ministériel (CSAM)**. Ce nouveau comité est désormais l'instance unique regroupant **le comité technique et le CHS-CT**.

QUI VOTE AU CSA MINISTÉRIEL ?

Tous les agents titulaires, stagiaires, contractuels en CDI ou CDD d'au moins **6 mois** (qualité appréciée au jour du scrutin).

Le vote en CSA ministériel déterminera également le nombre de sièges en Conseil National d'Action Sociale (CNAS).

Pourquoi ?

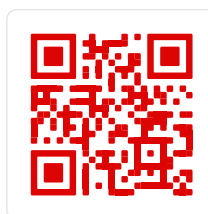
- **Pour** un meilleur service public, du local au national
- **Pour** renforcer les missions et des créations d'emplois
- **Pour** améliorer les conditions de travail, matérielles et organisationnelles
- **Pour** augmenter les rémunérations et les promotions
- **Pour** l'égalité Femmes-Hommes et la fin de toutes les discriminations
- **Pour** le développement de l'action sociale
- **Pour** donner aux futur.e.s élu.e.s tous les moyens de défendre les droits de toutes et tous
- **Pour** combattre les décisions arbitraires à tous les niveaux
- **Pour** un syndicat plus fort face à l'administration



En CSA (ministériel, de réseau ou local), CAP ou CCP,

JE VOTE CGT !

www.cgtfiances.fr



Plus d'infos

